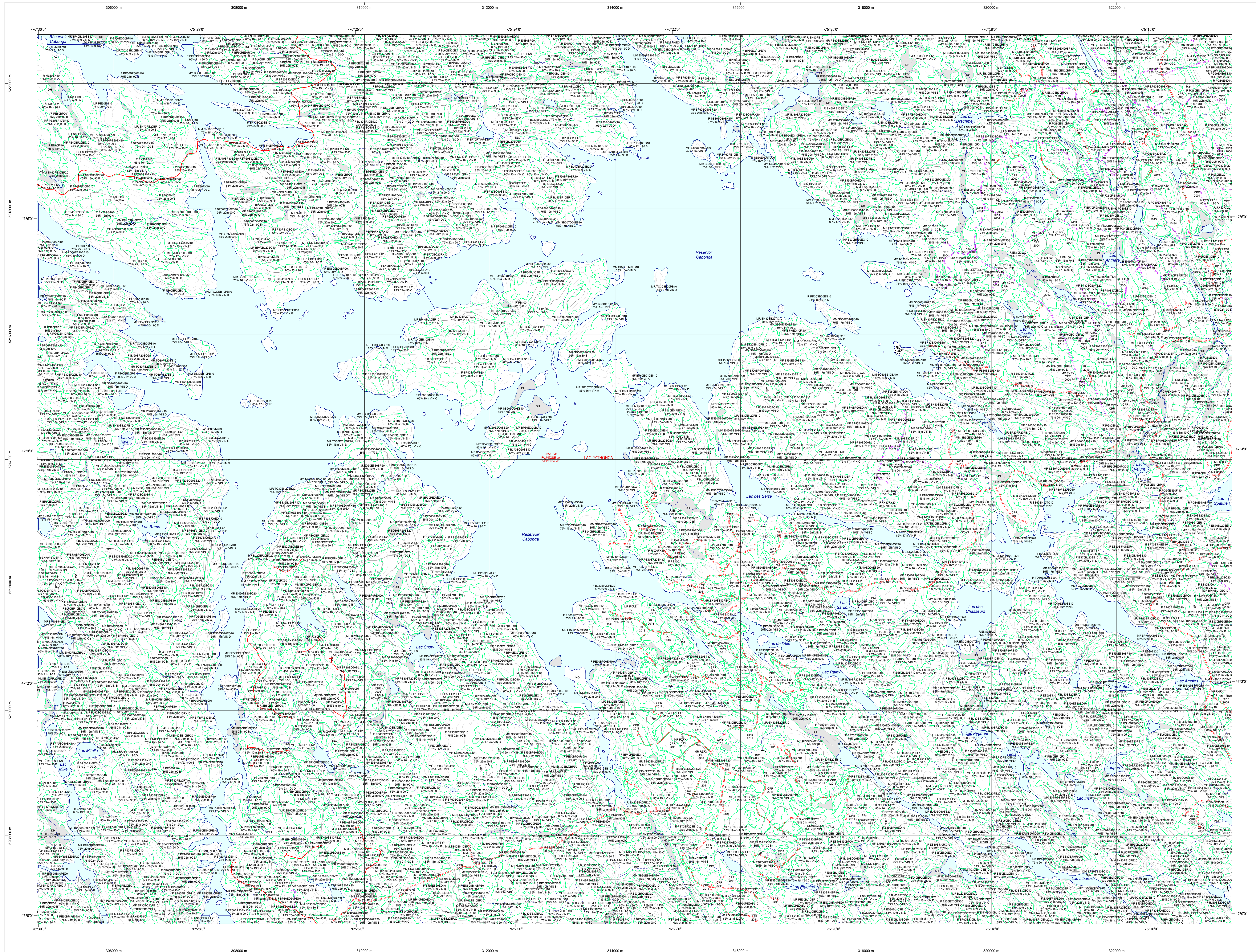


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
CT	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
20	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
20	Année d'intervention partielle	X	X	X	X

Le densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à 5%, à l'exception de la valeur 25% (25-29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F#0000000010	R#000100	CT 2007	2018	DH	NF
75% 12m JH LU	75% 4m 20				

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75%+ de la surface terrière du peuplement.
MATE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MATE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MATE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épicéte blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épicéte noire	BJ Bouleau jaune	FP Féline rouge
EU Épicéte rouge	BL Bouleau à papier (blanc)	FS Féline
EV Épicéte de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus latéraux à l'ombrière
ME Mélèze hybride	CC Chêne corymbe	FX Feuillus indistincts
MA Mélèze à gros fruits	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuillus recobés indistincts
ML Mélèze laricin	CI Chêneicolore	NC Noyer cendré
MC Mélèze commun	CO Chêne ovale	NE Noyer noir
PC Pin rigide (des cônesux)	CR Chêne rouge	CA Ombré d'Amérique
PI Pin naturel	EA Ébale argente	CV Ombre de Virginie
PN Pin rouge	EB Ébale noir	PA Peuplier hybride
PS Pin sylvestre	EO Ébale rouge	PE Peuplier naturel
RE Résineux mélangés	ES Ébale à sucre	PF Peuplier décoloré
RS Résineux indistincts	FR Frêne blanc (d'Europe)	PT Peuplier à racines rouges
SB Sapin Baumeier	FH Feuilleux sur stations humides	TA Tilia d'Amérique
TO Thuja occid. / orientale	FN Feuillus non commerc. / autres	

CLASSES D'ÂGE

FEUILLEUX (0 à 20)	10	30	(41 à 80)	60	110	130
JEUNES INÉGALES (JIN)	Jeunes inégales (JIN)					
VEUX INÉGALES (VIN)	Vieux inégales (VIN)					

Étage

Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
B-étage (BI) et C-étage (CI)	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIN) et vieux inégaux (VIN).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CM Coupe à diamètre limite
DT Dépeçage total	CO Coupe de préséjour
EP Epépine grave	CP Coupe progressive irrégulière
VER Végétation grasse	CU Coupe de préséjour

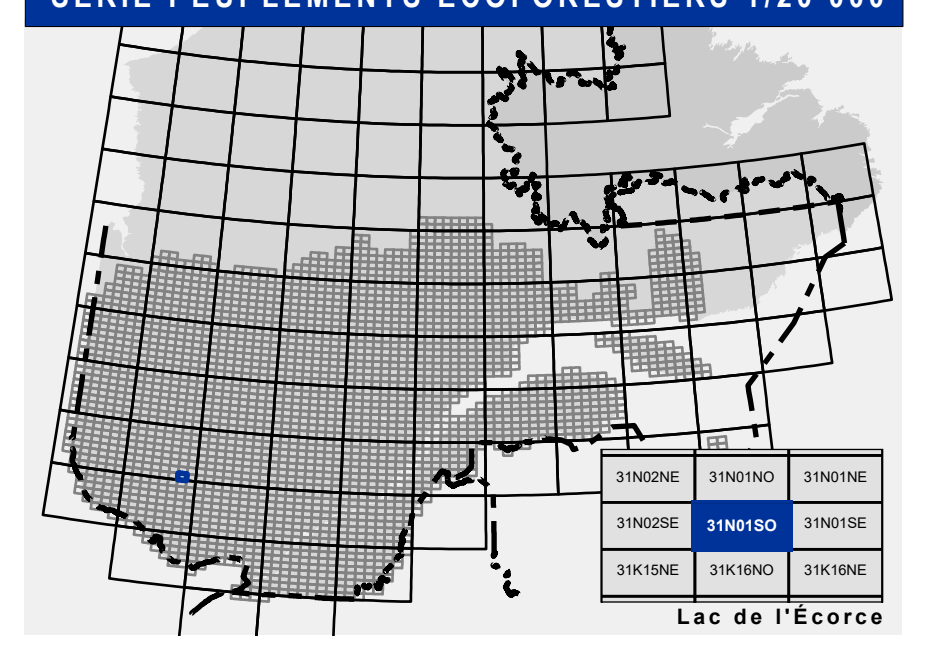
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible
AL	Aulnaie	C Douce
		D Moyenne
		E Forte
		F Extrême
		S Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DÉSIGNATION	CODE NON FORESTIER	DÉSIGNATION
A	Terrain agricole	GR	Gravier
AP	Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus de 200 m	ND	Site inondé, site exposé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux formé perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NX	Inclusion non autorisée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
CFO	Camp forestier	RO	Route et exploitation (empiric)

SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NF - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille
- Longueur (mètre) (méridien central)
- Latitude d'origine (équateur) 0°
- Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle 0.9999

Sources
Donnée : Assise cartographique (données topographiques) / Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Date : 14/04/2005
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts / 22/09/2023

Informations forestières
Nombre d'inventaires écoforestiers : 56 inventaires
Année des photos pour la production de la carte (Superficie des recensements en principes) : 2014
Date de mise à jour provinciale : Octobre 2023
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Production : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
3705, de l'avenue Duval, Québec, QC G1M 3V9
Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
© Gouvernement du Québec